



SEPANSO

France Nature Environnement Aquitaine

Reconnue d'Utilité Publique - Affiliée à FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT



Une force pour la nature

On a gagné ! L'Union européenne s'est prononcée favorablement le vendredi 27 avril sur l'interdiction de trois néonicotinoïdes nocifs pour les abeilles



Les trois pesticides concernés sont la clothianidine (Poncho), l'imidaclopride (Gaucho) et le thiaméthoxame (Cruiser), des substances neurotoxiques qui s'impactent le système nerveux des insectes.

Leur avenir était en suspens dans l'UE depuis 2013.

La SEPANSO est intervenue dans les débats à chaque fois que les citoyens de l'UE étaient invités à s'exprimer.

La nouvelle qui vient de nous parvenir nous réjouit naturellement, mais nous attendons de prendre connaissance de la décision pour être sûr qu'il n'y aura pas beaucoup de dérogations (phasing out) pour ternir la victoire des associations de protection de la nature et de l'environnement. La proposition de la Commission (basée sur l'évaluation scientifique de l'Agence européenne pour la Sécurité des aliments, validée par le Parlement européen) qui a été adoptée par les 27 Etats membres ne concerne que les utilisations en plein air : ces pesticides pourront être utilisés dans les serres.

Mais après ces trois molécules, il faudra aussi en interdire quelques autres dans l'intérêt de la santé des insectes, mais aussi de celles des autres espèces, dont l'homme. Ce n'est qu'un début, la SEPANSO continuera le combat !

Georges Cingal, Secrétaire général Fédération SEPANSO Aquitaine

Fédération des Sociétés pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest

Sections : SEPANSO Dordogne, SEPANSO Gironde, SEPANSO Landes, SEPANSO Pyrénées-Atlantiques, SEPANLOG

Associations affiliées : Aquitaine Alternatives, Cistude Nature, CREAQ, Groupe Chiroptères Aquitaine, Ocean'Obs

Siège administratif : 1 rue de Tauzia - 33800 BORDEAUX – Tél. 05 56 91 33 65 – Fax. 05 56 91 85 75 – www.sepanso.org – federation.aquitaine@sepanso.org